

Dissertation : Constitution et état de droit.

Par **alalalalala**, le **30/10/2014** à **21:18**

Bonsoir, j'ai une dissertation à faire en institutions politiques et comme c'est ma toute première dissertation de droit, j'aimerais qu'on m'aide un peu pour démarrer du bon pied. Le sujet est : Constitution et état de droit.

Comme problématique j'ai trouvé (à reformuler) : Est-ce que l'état de droit est possible sans constitution ?

C'est au niveau du plan que j'ai des difficultés. J'ai des éléments mais je ne vois pas encore comment les regrouper. Je sais qu'il y a 2 types de constitution :

- constitution formelle qui me fait penser aux règles suprêmes.
- constitution matérielle -> bloc de constitutionnalité ?

Etat de droit :

- hiérarchie des normes juridiques avec la constitution au sommet (constitution formelle ?)
- égalité des sujets devant la loi (constitution matérielle -> bloc de constitutionnalité (déclaration des droits de l'homme ?)
- indépendance de la justice (contrôle de constitutionnalité ?)

Est-ce que vous pouvez me dire si tout est bon jusqu'à présent ? Merci.

Par **Obama320**, le **07/11/2014** à **12:59**

- égalité des sujets devant la loi (constitution matérielle -> bloc de constitutionnalité (déclaration des droits de l'homme ?)